

METHODOLOGIE DE LA CONTRACTION DE TEXTE



Cette fiche regroupe un certain nombre de recommandations pour réussir au mieux la contraction de texte. Cependant, bien que cela puisse aider, suivre ces conseils n'est pas une obligation. Chacun doit acquérir sa propre méthode en s'exerçant.

I - Introduction :

Le résumé est une épreuve rédactionnelle. La **présentation globale** du résumé, le **respect du nombre de mots**, la **cohérence du résumé** avec le texte original, et le **respect de la partition du résumé** sont des éléments essentiels.

II - Méthodologie :

- **Une à deux lecture(s)** du texte : il est important de bien saisir **le sens du texte** (pourquoi l'auteur a-t-il écrit cela ? dans quel but ? quel est le message principal ?)
- Se poser les questions suivantes : Qui ? Quoi ? Où ? Pourquoi ? Comment ?
- Se munir d'un surligneur ou crayon gris et **repérer les idées clefs**.
- Il est possible **d'écrire dans la marge une phrase résumant chaque paragraphe** (évite de paniquer lors de la rédaction finale)
- Vous pouvez également écrire directement votre résumé au fur et à mesure de la deuxième lecture (ceci est un exemple de méthode, à vous de trouver la vôtre ;-))

Une fois ces éléments accomplis, vous pouvez commencer à rédiger votre résumé. Libre à vous de faire un **brouillon**. Cela peut être intéressant pour un texte court (< 800 mots) mais attention à la perte de temps pour un texte long.

III - Ce qu'il faut faire :

- Il est essentiel de **SUIVRE LA CHRONOLOGIE DU TEXTE**
- **RESPECTER LE NOMBRE DE MOTS !!!!**
- Conseil : utiliser des **chevilles de transitions** : *en effet, cependant...* (ça n'est pas une obligation mais ça rend le texte moins « abrupte »). Il faut cependant les utiliser à bon escient.

IV - Ce qu'il faut éviter :

- **Les phrases trop longues** (le but n'est pas de faire de la poésie, désolé pour les littéraires !). Préférez les **verbes d'actions** (ex : le chat mange la

souris), cela fait gagner un nombre de mots considérable. Il est important d'avoir un **style concis**.

- **Critiquer le texte** : donner son avis c'est cool mais **pas dans le cadre de cet exercice**. Restez **OBJECTIFS**, c'est un résumé que vous faites, la LCA ca sera pour plus tard =>!
- **Les exemples et arguments** (sauf si ceux-ci sont essentiels à la compréhension du texte).
- **Les répétitions**.

V - Recommandations pour le comptage de mots :

- **Comptent pour un mot :**
 - Un mot simple ou composé avec ou sans tiret (*attention* : l'article défini, indéfini, partitif associé au mot doit être compté dans la **même case**)
 - Une conjonction (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*)
 - Un nombre ou une expression chiffrée
 - Un sigle (sauf s'il est attaché à un mot : *Médicament®* → 1 case)
 - Un acronyme ou une abréviation qui aura été auparavant défini dans le texte ou autorisé et indiqué comme tel dans le sujet de l'épreuve (C.à.d. que si en intro on vous précise ds abréviations comme ANSM = Agence Nationale sur la Sécurité des Médicaments, vous pouvez l'utiliser).
 - Des lettres utilisées isolément (*β, α...*)
- **Ne comptent pas séparément (doivent donc être associés dans une case) :**
 - La ponctuation
 - Les signes conventionnels (<, ..., >)
 - Les guillemets
 - Les parenthèses ou crochets
 - L'article défini (*le, la*), indéfini (*une, des*), partitif (*du, de la*)
 - Les numéros ou lettres utilisées pour les énumérations
 - Les unités associées à un nombre (*18 mg, 178 m/s*)
- **Comptent séparément (doivent être inscrits dans des cases séparées) tous les autres cas.**

Exemple : « Un développement psychomoteur normal de l'enfant sous-entend un psychisme de bonne qualité. »

Un développement	psychomoteur	normal	de l'enfant	sous-entend
un psychisme	de bonne	qualité.		

« (...) L'Amérique produit ce que j'ai appelé « une diversité standardisée », profondément troublante mais extraordinairement efficace quant à sa diffusion. C'est un modèle de culture « Tex-Mex » : ni véritablement texane, ni mexicaine, la culture tex-mex est une culture locale américanisée par les Mexicains-Américains eux-mêmes sur le sol des Etats-Unis. Et c'est souvent cette culture-là, du *Roi Lion* à *Aida*, de *Kung Fu Panda* aux *Infiltrés*, du *Tintin* de Steven Spielberg à Shakira, ni tout à fait originale, ni tout à fait américaine, qui s'exporte (...) On peut même aller plus loin. Les Etats-Unis n'exportent pas seulement leurs produits culturels, ils exportent aussi leur modèle. A Damas comme à Beijing, à Hué comme à Tokyo, et même à Riyad et à Caracas, j'ai été frappé par la fascination de tous mes interlocuteurs par le modèle américains de l'*entertainment*. Les mots sont en hindi ou en mandarin mais la syntaxe est américaine. Et même ceux qui combattent les Etats-Unis, en Chine ou dans les pays arabes, le font en imitant le modèle américain. Telles sont les forces des Etats-Unis qu'aucun autre pays, pas même l'Europe à vingt-sept, pas même la Chine avec son 1,3 milliards d'habitants, n'arrivent à concurrencer. Pour l'instant, (...) » Conclusion de l'ouvrage de Frédéric MARTEL : « *Mainstream*, enquête sur cette culture qui plait à tout le monde », éd. Flammarion, 2010.

TRAVAIL A FAIRE

- I- Donnez des exemples de films (au plus deux), d'acteurs ou de chanteurs (au plus deux), de marques ou de produits (au plus deux) américains qui sont connus dans le monde entier. (2 points)
- II- De quels pays les villes citées dans le texte (Damas, Beijing, Hué, Tokyo, Riyad et Caracas) sont-elles les capitales ? (3 points)
- III- Quel serait, en langue française, la définition ou la traduction de l'*Entertainment* ? (1 point)

- IV- L'auteur finit sa réflexion par ces mots : « Pour l'instant ... ». A base d'exemple, de vos lectures ou expériences personnelles, et en vous inspirant du texte, développez en 15 lignes minimum en quoi ces mots sont porteurs d'espoirs et d'optimisme pour la culture d'autres pays mais de doute et d'interrogations pour les Etats-Unis et la culture américaine. (14 points).

Aucun document autorisé

EPREUVE DE SYNTHESE EN FRANÇAIS

Résumez le texte ci-dessous en dix lignes

Environnement en Afrique : le combat ne fait que commencer

Le souci écologique ne s'est guère encore diffusé en Afrique. Et pourtant, le rapport à la nature y est depuis toujours primordial et constitue un aspect fondamental de la culture africaine. Jean Nke Ndihi, président de l'association Défense de l'environnement camerounais, rappelle que la relation des peuples à la nature a toujours été très étroite sur le continent noir. « *Dans l'Afrique traditionnelle, de la naissance à la mort, les différentes croyances populaires tournent autour de l'environnement. Tout individu se trouve marqué par la liaison entretenue avec la nature : soit par le biais d'une initiation, d'un interdit ou de tout autre élément mettant en valeur le caractère vital du milieu qui nous entoure.* » Cette affirmation n'est pas de pure forme. Lorsque le Mali organisait en l'an 2000, sa grande réunion des chasseurs d'Afrique de l'Ouest, on a pu vérifier que le souci de symbiose avec la nature était enraciné dans l'activité, à la fois de subsistance, mais aussi chargée de pratiques mystiques de ces chasseurs traditionnels qui détiennent souvent une connaissance très poussée des plantes et de leur utilisation.

Ce rapport à la nature est d'autant plus étroit qu'une majorité d'Africains vit de l'agriculture. En 2004, on estimait que l'agriculture employait 57% de la population d'Afrique subsaharienne, assurant 17% du PIB et 11% des recettes d'exportation. L'Afrique dispose d'importantes ressources naturelles et elle est riche d'une grande biodiversité : le continent abrite plus de 50 000 espèces de plantes répertoriées, 1 500 espèces d'oiseaux et 1 000 espèces de mammifères. Pourtant, ce patrimoine naturel est menacé. En juillet 2002,

le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) produisait pour le compte de la Conférence Ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) un inquiétant rapport *Avenir de l'environnement en Afrique*.

L'Afrique souffre d'abord d'une importante désertification de ses sols (synonyme de pertes de terres arables). Celle-ci touche environ 40% du continent et affecte près de 485 millions d'Africains. Plus de 2 millions d'hectares des hautes terres éthiopiennes sont irrémédiablement dégradés. Les trois-quarts du Kenya sont arides ou semi-arides, et la Mauritanie est à plus de 90% hyperaride. Mais les pays les plus touchés restent sans doute, sur la frange soudano-sahélienne, le Mali, le Niger et le Soudan. Cette désertification et son corollaire, l'érosion des sols, risque d'ailleurs de s'intensifier dans les trente années à venir du fait de la variabilité du climat.

En 2001, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1988 sous l'égide du PNUE et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), tirait la sonnette d'alarme sur les conséquences du réchauffement climatique pour l'Afrique.

Bien qu'ayant le moins contribué à l'émission de gaz à effets de serre, l'Afrique pourrait être le continent le plus atteint par le réchauffement. Le déficit pluviométrique pourrait s'accroître au point de menacer de pénurie d'eau, d'ici à 2025, l'Afrique de l'Ouest, notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana. En raison de la sécheresse, de la croissance démographique et du développement des activités agropastorales, l'eau du lac Tchad s'évapore progressivement en quarante ans, sa surface s'est divisée par 5 (5000km²). Les mêmes pressions s'exercent sur le fleuve Niger. Ce fleuve, troisième d'Afrique par sa longueur (4200km), qui traverse 9 pays, est menacé d'ensablement. A terme, ce sont les 110 millions de personnes qui vivent sur ses rives qui seront affectées. Mais le réchauffement climatique aura aussi pour conséquence l'élévation du niveau de la mer dans les régions côtières d'Afrique du Nord et dans les îles occidentales de l'Océan Indien. A titre d'exemple, une augmentation d'1 mètre du niveau de la mer submergerait 70% de la surface des Seychelles.

La dégradation de l'atmosphère, encore relativement faible sur le continent, pourrait en raison du taux d'urbanisation très élevé et de la prolifération de bidonvilles, et de l'utilisation des carburants sales (diesel, essence au plomb). L'air des villes d'Afrique du Nord, dotées de raffineries ou de centrales électriques fonctionnant au charbon, est particulièrement pollué, et les taux de concentration de soufre dans l'air sont, selon l'OMS, deux fois plus importants que la normale. Au problème de la dégradation de l'air s'ajoutent des problèmes d'insalubrité et de contamination des sols. La plupart des grandes villes

africaines disposent d'infrastructures sanitaires défectueuses, voire inexistantes. A Yaoundé, la capitale du Cameroun, de nombreuses collines artificielles ne sont que des stocks d'ordures non enlevées et non traitées.

Un autre problème majeur concerne la déforestation. De la savane ouverte aux forêts tropicales fermées, 22% de la superficie de l'Afrique sont couverts de forêt. Absorbant le dioxyde de carbone responsable du réchauffement climatique, protégeant et stabilisant les sols, recyclant les nutriments et régulant la qualité et l'écoulement des eaux, les forêts jouent un rôle primordial dans les grands équilibres écologiques mondiaux. Mais ce patrimoine naturel est menacé par la surexploitation du bois. Au cours des années quatre-vingt, l'Afrique a perdu 10,5% de ses forêts. Dans le bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical dans le monde avec 150 millions d'hectares au total, 800 000 hectares de forêts sont détruits chaque année. Le déboisement lié à l'augmentation de la demande en terres agricoles, mais aussi en produits de bois, et surtout en bois de chauffe (parfois aussi à l'extraction de minerais comme le diamant). En Afrique, en effet, le bois représente 40% de la consommation d'énergie, et la promotion et le développement d'énergie renouvelable ne suffiront pas à freiner la déforestation, d'autant que celle-ci résulte largement des coupes illégales de bois. Tous les pays d'Afrique centrale sont concernés par ces pratiques destructives.

Pour mettre un terme à ce véritable fléau écologique et économique, les instances internationales souhaitent instaurer un système d'écocertification capable de garantir une exploitation durable des forêts tropicales. Seule la traçabilité permet de connaître les conditions dans lesquelles du bois a été coupé, s'il vient d'une forêt bien gérée, c'est-à-dire où on replante, et sans faire des « *coupes à blanc* ». De même, pour protéger leurs forêts, de nombreux pays misent sur la création de parcs naturels : le Gabon a, par exemple, créé 13. Mais ces systèmes ne peuvent être efficaces que si les populations s'impliquent dans ces processus. A Madagascar, une « *union forestière* » regroupant une centaine de comités a assuré en quelques années la plantation de 200 000 arbres. En Guinée, au cœur de la région montagneuse du Foutah Djallon, les agriculteurs et éleveurs ont remplacé leur clôture en bois par des haies vives. Au Burkina Faso, pour juguler les feux de brousse qui détruisent l'environnement végétal, des « Comités de gestion des feux » ont été créés.

La graine de l'écologie politique est ainsi semée. La protection de l'environnement a permis une mobilisation de la société civile africaine qui, dans ce domaine, est de plus en plus active, à l'image notamment du réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique (ENDA) qui siège à Dakar (Sénégal). L'attribution du prix Nobel de la Paix

2004 à Wangari Maathai, militante écologiste kényane de 64 ans, à l'origine du *Green Belt Movement* (GBM, mouvement de la ceinture verte), en témoigne également. Composée à 90% de femmes, cette association née en 1977 a permis à cent mille femmes de planter 30 millions d'arbres. Ce mouvement a ensuite essaimé dans d'autres pays de la région (Tanzanie, Ouganda, Malawi, Lesotha, Ethiopie, Zimbabwe).

Pourtant, sans un soutien des pays du Nord et des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, des projets comme celui visant à construire une « *muraille verte* », allant de Dakar à Liibouti, pour stopper l'avancée du désert ne pourront se réaliser. La création d'Observatoire spécifique pour l'environnement et le développement durable destiné à l'Afrique, annoncé par la Commission européenne le 16 février 2005, risque de ne pas suffire, même si grâce aux informations provenant de satellites d'observation les Africains doivent être mieux dotés pour améliorer la gestion de leurs secteurs agricoles, forestiers ou hydrologiques. L'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement passe nécessairement par une protection de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles, mais le développement est lui-même nécessaire à la préservation de la nature. Car, comme l'affirmait l'ancien Premier ministre Indira Gandhi, « *la pauvreté est la forme la plus grave de pollution* ».

Olivier Rabaey

UNIVERSITE ANTANANARIVO
FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE
DEPARTEMENT DROIT

ANNEE U 2007/2008

TEST D'ACCES EN PREMIERE ANNEE

CONTRACTION DE TEXTE

Durée : 02 heures

Selon votre compréhension du texte reproduit ci-dessous, et en utilisant vos propres mots, résumez le en quinze lignes au maximum.

Energie et lutte contre la pauvreté

La réduction significative de la pauvreté et le développement durable constituent les défis majeurs du début de ce troisième millénaire. Ces deux objectifs sont fondamentalement liés dans le contexte des pays en développement et de l'Afrique en particulier.

En effet, le développement durable en Afrique doit, en premier lieu, et c'est l'objectif majeur de la communauté internationale pour les années à venir, réduire la pauvreté : le Sommet des Nations-Unies du Millénium (septembre 2000) n'a-t-il pas réaffirmé un objectif de réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015 ?

Or, force est de constater qu'aujourd'hui, l'énergie n'est pas explicitement prise en compte dans les initiatives de lutte contre la pauvreté. Pourtant, pour les populations pauvres, l'énergie est une composante essentielle de toute activité permettant d'assurer un minimum de développement économique et social et elle est indispensable à la satisfaction des besoins quotidiens (eau, nourriture, santé, etc...)

La satisfaction des besoins élémentaires des populations (nourriture, santé, logement, etc) nécessite, pour la plupart d'entre eux, l'utilisation de diverses formes d'énergie. Leur rareté ou leur coût élevé concourt au maintien et à l'accroissement de la pauvreté en particulier dans les zones rurales africaines.

En effet :

✚ Soit les formes d'énergie sont accessibles à tous (comme la biomasse sous ses diverses formes) mais alors les prélèvements de proximité sur le couvert végétal participent à la dégradation de l'environnement et à la rareté de la ressource. Ces pratiques énergétiques, si elles ne sont pas organisées, concourent à la détérioration de l'environnement dans lequel vivent les populations généralement pauvres et par la même amplifient leur situation de pauvreté.

✚ Soit les sources d'énergie (électricité, charbon de bois, gaz, produits pétroliers, etc), sont régies par les mécanismes de marché en amont ou en aval, et alors, le coût des services énergétiques est trop élevé en regard des ressources disponibles des populations pauvres.

Dans les deux cas, l'inaccessibilité des pauvres à un service efficient équivaut à l'impossibilité d'assurer la couverture de leurs besoins élémentaires dans des conditions satisfaisantes.

Face à une telle situation, c'est l'énergie humaine qui reste le palliatif pour un certain nombre d'usages....

En milieu rural, la transformation des céréales et notamment la mouture s'effectue encore à l'aide du mortier, du pilon et de la force musculaire des femmes, ou encore, l'approvisionnement en bois disponible se fait à des distances de plus en plus longues, la rareté ou l'inaccessibilité à une source énergétique plus efficiente doit être compensée par une plus grande consommation d'énergie physique. Les exemples sont nombreux au Sahel, où ces distances ont crû de plusieurs kilomètres en quelques années... Si l'on ajoute encore que la distance moyenne à un poste de santé, le plus souvent dépourvu du minimum, en particulier des conditions de réfrigération, est, sur le continent africain, de l'ordre de 15

kilomètres et qu'il n'existe que des moyens de transport de fortune, on perçoit mieux l'état de pauvreté entretenu par le manque d'équipement ayant recours à quelque source énergétique que ce soit.

Tout concourt donc dans le domaine de l'énergie à faire perdurer la situation d'exclusion des pauvres et même à aggraver leurs conditions. Le processus de déforestation (plus de 2,5 millions d'hectares sont défrichés chaque année sur le continent) entraînant la dégradation constante de leur environnement.

Face à un tel constat d'échec, les institutions financières internationales imposent alors des réformes de structure : privatisation des compagnies d'électricité, appel au secteur privé pour l'électrification rurale, dont il est difficile actuellement de mesurer les effets.

Que faire et comment faire ?

Finalement vouloir améliorer la situation des pauvres, toutes les enquêtes le prouvent, c'est les faire accéder rapidement à l'eau, à la nourriture et à la santé. Il s'agit donc.....de partir des besoins des plus défavorisées, c'est-à-dire travailler avec des groupes de base (village, communes, associations, etc) et les appuyer pour trouver les solutions « ad hoc » dans la panoplie de celles qui existent.

L'accès des pauvres à des sources d'énergie leur permettant de satisfaire leurs besoins élémentaires nécessite, sur le continent africain, de partir d'une approche décentralisée, mais communautaire, dans laquelle les populations locales sont directement impliquées.

Le cas des plates-formes multifonctionnelles au Mali : dans le souci, de participer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural, de réduire la pénibilité des travaux domestiques qui pèsent sur les femmes rurales (corvée d'eau, mouture des céréales, transformation des produits alimentaires locaux, etc...), d'offrir à ces femmes des opportunités d'activités génératrices de revenus...et d'améliorer leur statut social, le PNUD et l'ONUDI en collaboration avec le gouvernement du Mali, ont initié, en 1996, un projet visant à une diffusion large de plates-formes multifonctionnelles.

La plate-forme multifonctionnelle consiste en une source d'énergie mécanique et électrique fournie par un moteur diesel de 8 à 12 Cv monté sur un châssis auquel divers équipements, tels que des moulins, des chargeurs de batteries, des pompes électriques, des presses à noix ou de légumes, des machines de soudure, des outils de menuiserie et/ou un mini-réseau pour l'éclairage, peuvent être connectés. À partir de ses nombreuses fonctions, la plate-forme peut être utilisée pour fournir des services variés et générer des revenus pour ses gestionnaires. Par ailleurs, de par sa simplicité, son installation et sa maintenance peuvent être réalisées par des artisans locaux et ses pièces détachées sont disponibles sur le marché local.

La plate-forme conçue comme l'infrastructure énergétique de base en milieu villageois a aussi stimulé la création, le développement et/ou modernisation des activités des artisans dans les villages concernés.

L'expérience malienne a démontré que les plates-formes multifonctionnelles offrent un niveau de base de tremplin pour l'investissement et la croissance, le tout à un prix abordable pour les communautés rurales avec une aide venant de l'extérieur

UNIVERSITE ANTANANARIVO

ANNEE U 2007/2008

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT DROIT

TEST D'ACCES EN PREMIERE ANNEE

CULTURE GENERAL

Durée : 02 heures

Répondre aux questions ci-après, éviter de recopier les questions, mais numéroter chaque réponse correspondante et la rédiger avec des mots clairs, à l'aide de quelques phrases simples, sur cinq lignes au maximum.

Question n° 1

Pourquoi avez-vous choisi de vous présenter à ce test d'accès et en vue de quelle carrière ?

Questions n° 2

Que savez-vous de l'affaire « Arche de Zoé » ?

Questions n° 3

Que savez-vous d'Albert RAKOTO RATSIMAMANGA ?

Questions n° 4

Selon vous, à quoi servent les impôts ?

Questions n° 5

Expliquez pourquoi le tourisme peut être un facteur de propagation du SIDA dans les pays en voie de développement.

Questions n° 6

De décembre 2006 à décembre 2007, l'électoral malgache a été plusieurs fois convoqué aux urnes.

Sur quels points portaient ces consultations populaires ?

A votre avis, le fait d'aller voter présente-t-il un intérêt pour le citoyen ?

Questions n° 7

Récemment a été célébrée la journée des « Latrines »

Expliquez pourquoi la politique visant à la promotion des latrines contribue au développement.

Questions n° 8

Il est 23 heures, vous circulez à bord d'une voiture sur une route déserte, soudains à la lumière des phares, vous apercevez un homme couché sur les bas-côtés de la route. Que faites-vous ?

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ANNEE U 2010/2011

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

« DEPARTEMENT DROIT »

TEST D'ACCES EN PREMIERE ANNEE

EPREUVE DE CONTRACTION ET COMPREHENSION DE TEXTE

Voyage dans l'empire de l'incivisme

Ordures, pollution sonore et irrespect total d'autrui... les exemples ne manquent pas.

Casablanca, samedi après-midi sur la corniche, les voitures grandes et petites roulent tranquillement comme d'habitude en cette saison printanière. Jusque-là, rien d'anormal. Nous voici au feu rouge, les quelques véhicules s'arrêtent, notamment une BMW, dernier cri, vitres fumées. La vitre du passager a été légèrement descendue et une main, visiblement celle d'une femme, se tend pour, comble d'absurdité, jeter une couche pour bébé. Oui, une bonne couche bien souillée par-dessus bord sur la corniche casablancaise au beau milieu d'un après-midi ensoleillé. La vitre a été, le plus naturellement du monde, remontée et la belle voiture a démarré en trombe. Osez dire que ce n'est pas choquant.

Pourtant, les autres véhicules ont aussi démarré et les passants ont continué leur bonhomme de chemin comme si de rien n'était. Bien loin de là, vers la fin de la matinée, dans une petite

ville du Nord, connus pour sa tranquillité et sa propreté, une dame, la cinquantaine, est en train de faire son ménage. Son balai encore à la main, elle ouvre sa porte et se débarrasse des saletés collectées à moins de deux mètres de son palier.

Un spectacle qui fait partie de notre quotidien, au point de devenir coutume et qui bien entendu, est loin de nous choquer. « C'est normal, il faut bien chasser la saleté de chez-soi », rétorque la dame, quitte à la placer devant la porte, comme si la rue, c'était chez les autres. Du coup, il n'y pas de raison de se mettre dans une colère noire si vous venez de recevoir un sac plein d'ordures sur la tête en passant par une ruelle ou derrière une cité.

C'est juste ce qu'on n'a pas trop envie de descendre la poubelle. Par le balcon c'est plus rapide, comme vous pourriez alors attester ! Crachats, mégots de cigarettes, mouchoirs en papier, peaux de banane, gobelets, chewing-gums... garnissent nos routes et nos chaussées et souvent aussi le dessous des tables des cafés et restaurants. Les Marocains ne se gênent de se débarrasser de tout, sur place. Pas besoin de se prendre la tête et de chercher une poubelle, d'ailleurs ce n'est pas ce que l'on trouve le plus rapidement. Il ne faut pas être madame ou monsieur « Vert » pour être sidéré devant de telles scènes, il suffit d'être citoyen.

Ceci pour les ordures et les saletés. Allons du côté du bruit. Engueulade et cris à ne plus en finir, ou encore éclats de joie auxquels s'ajoute un orchestre philharmonique en pleine répétition chez les voisins du palier, klaxons à minuit passé de chauffards en colère, mariage dans l'immeuble d'en face, d'une simple soirée entre amis ou des talons aiguilles de la voisine d'en haut qui reçoit du monde... Et un seul point commun : aucun respect pour autrui ! Il est tout aussi courant dans nos villes de subir des nuits blanches à cause de bruit de l'incivisme.

Ce ne sont pas les exemples de ce fléau qui ronge notre société qui manquent. C'est affolant à constater, mais nos compatriotes sont incapables de se tenir convenablement dans la file d'attente. Pour prendre le bus, admettons que la pression d'arriver à l'heure au bureau peut excuser la bousculade. Idem pour les taxis, grands ou petits, c'est toujours les plus forts, physiquement bien sûr, qui montent en premier.